

# 6.5

## Interdictions

---

---

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **Fortress Energy Inc.**

Interdit à Fortress Energy Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 12 avril 2011.

Décision n°: 2011-FIIC-0094

### 6.5.2 Révocations d'interdiction

#### **Explorations Namex Inc.**

Révoque la décision 2009-FIIC-0038, prononcée le 25 février 2009, adressée à Explorations Namex Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la réglementation applicable.

La révocation est prononcée le 14 avril 2011.

Décision n°: 2011-FIIC-0095